



**RÉSIDENCE
ROCHECOLOMBE**
HABITAT JEUNES - RÉSIDENCE SOCIALE



diaconat protestant
DRÔME | ARDÈCHE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE
DE LA DRÔME



SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU FJT ROCHECOLOMBE	2
1.1 La personne morale et sa gouvernance	
1.2 Implantation et bâti de la Résidence	
1.3 L'activité de la Résidence	
1.4 Les ressources humaines de la Résidence	
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA POPULATION ACCUEILLIE	11
2.1 Analyse du public	
2.2 Evolution de la population accueillie	
TROISIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIO-EDUCATIF	17
3.1 Les missions : Accueillir – Loger – Accompagner	
3.2 L'accueil	
3.3 L'accompagnement socio-éducatif	
3.4 Coup de projecteur sur 2023	
3.5 La mission d'apprentissage du VIVRE ENSEMBLE	
3.6 Les perspectives 2024	

PREMIÈRE PARTIE :

PRÉSENTATION DU FJT ROCHECOLOMBE

1.1 La personne morale et sa gouvernance

L'Association Diaconat Protestant 26-07

Association loi 1901, à but non lucratif, le Diaconat Protestant Drôme-Ardèche a été créé il y a plus de cent ans. L'association conduit ses missions dans le respect de la laïcité. Sa légitimité est renforcée par la Reconnaissance d'Utilité Publique qui date de 1922. Le Conseil d'Administration, garant de notre spécificité, veille au bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif dans un souci constant de dialogue.

◆ *Des valeurs communes*

La personne humaine, le respect de sa dignité, la solidarité et le bien commun, sont nos valeurs premières.

Dans le but d'améliorer le bien-être des personnes, sur le plan matériel, psychologique et spirituel, en lien avec d'autres acteurs, au nom de la solidarité, de l'écoute de l'autre, du partage, de l'accueil, l'association, attentive aux besoins, affirme :

- La pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude et les multiples formes de souffrance et d'exclusion ne sont pas des fatalités.
- La nécessité de résister fonde notre lutte contre les injustices.
- Le nécessaire respect des personnes et la reconnaissance de la dignité de chacun.
- L'impératif d'agir sur les causes tout en unissant nos efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité.

L'association vise à faire accéder les personnes à leurs droits en les considérant comme des partenaires, refusant l'assistanat et dans un souci permanent de prévention, les personnes que nous accompagnons ne sont pas objets, mais sujets de notre action.

Elle travaille à « faire avec » les personnes, et non simplement « pour » elles.

◆ *Ses missions*

Dans un souci de proximité réaffirmé, nous agissons auprès de personnes fragilisées, parmi lesquelles : personnes âgées, jeunes travailleurs, jeunes en situation difficile, personnes en difficultés (chômage, prostituées ou en danger de le devenir, sans domicile fixe, personnes et familles en demande d'asile).

Pour eux, en veillant à la mixité sociale et à la sociabilité, nous sommes un lieu d'accueil pour toutes les fragilités, pour toutes les personnes en situation de détresse et de solitude, en fonction de nos spécificités.

Pour toutes ces personnes que nous accompagnons, nous engageons des actions individualisées d'écoute, de prévention, d'éducation et d'accès aux droits (santé, emploi, logement, etc.)

Au service de des personnes, nous développons des missions précises :

- Répondre aux demandes et aux besoins à partir d'un travail d'accueil et d'écoute des personnes (permanences, écoute, convivialité, relations avec les personnes, travail individuel et collectif...).
- Développer des actions d'accompagnement :
 - Engager les personnes accueillies à l'autonomie et à la responsabilité, en développant : conseils de la vie sociale, réunions de résidents, comités de résidents dans les FJT, volonté de stimuler les solidarités entre les hébergés. Le principe de participation des résidents reste l'enjeu principal : réflexion sur les projets, etc.
 - Faire émerger des projets individuels (projet de vie, projet d'insertion) à partir de contrats individuels, en mettant en avant l'utilité sociale des personnes.

La Résidence Habitat Jeunes **ROCHECOLOMBE**

C'est **en 1957** que le Foyer de Jeunes Travailleurs du Diaconat a vu le jour. Les années 1950 sont marquées par 2 phénomènes de fond très importants : la crise du logement et l'exode rural.

Pour les jeunes qui ont migré massivement vers les villes il y avait une rupture sociale et familiale, voulue ou subie, à laquelle s'ajoutaient des difficultés à se loger et à se nourrir dans des conditions salubres et décentes. Pourtant les jeunes déplacés avaient du travail, mais leurs revenus étaient faibles.

Sensibilisé à cette problématique, le Conseil d'Administration du Diaconat Protestant a pris la décision de créer un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) pour des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Par la suite, **en 1967**, le Diaconat Protestant a fait construire un foyer logement pour personnes âgées, sur le terrain à proximité du FJT.

En 2004, le bâtiment qui abritait la résidence de personnes âgées de statut « foyer logement pour personnes âgées » a été transformé en résidence sociale accueillant un public diversifié, dont le public jeune, dans le cadre de l'accueil d'une population Habitat Jeunes.

Les personnes âgées souhaitant rester dans leur logement ont pu le faire : le projet social de l'époque de la future résidence avait été réfléchi dans la perspective d'une résidence intergénérationnelle, avec une douzaine de logements pour les seniors. L'admission de nouveaux résidents de plus de 65 ans s'est arrêtée sur décision du Conseil d'Administration du Diaconat Protestant **en janvier 2013**.

Depuis 2015 la Résidence accueille 15 jeunes mineurs isolés étrangers. Ce public, âgé de 16 à 18 ans fait partie intégrante du public Foyer de Jeunes Travailleurs. Cet accompagnement spécifique s'appuie sur des compétences déjà acquises au sein du Diaconat Protestant (il gère un Pôle Asile depuis la fin des années 1990) et s'articule avec un partenariat renforcé avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

En 2018, le projet évolue vers un accueil de 30 jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA).

En 2020, la Résidence signe une convention avec le département pour l'accueil et l'accompagnement de 30 jeunes sous contrat jeunes majeurs.

Le cadre d'intervention juridique

La Résidence Habitat Jeunes – FJT - Résidence sociale Rochecolombe relève à la fois du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et du Code la Construction et de l'Habitation (CCH).

A ce titre, ils sont concernés par :

- La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 relative à la rénovation de l'action sociale et médico-sociale
- La circulaire 96-753 du 17 décembre 1996 relative aux FJT
- La circulaire 2006-45 du 4 juillet 2006 relative aux résidences sociales
- La circulaire CAF de 2006 (réforme de la PSE)

En 2006, la Circulaire n° 2006-45 du 4 juillet évaluant les dispositifs de logements temporaires, constatait leur nombre insuffisant et décidait de favoriser le développement de l'offre de résidences sociales.

1.2 Implantation et bâti de la Résidence

L'environnement

Le territoire d'intervention de la Résidence Rochecolombe est localisé sur l'agglomération valentinoise. Il s'inscrit plus largement sur le territoire Drôme-Ardèche, dont les enjeux et réalités territoriales sont diverses et complexes.

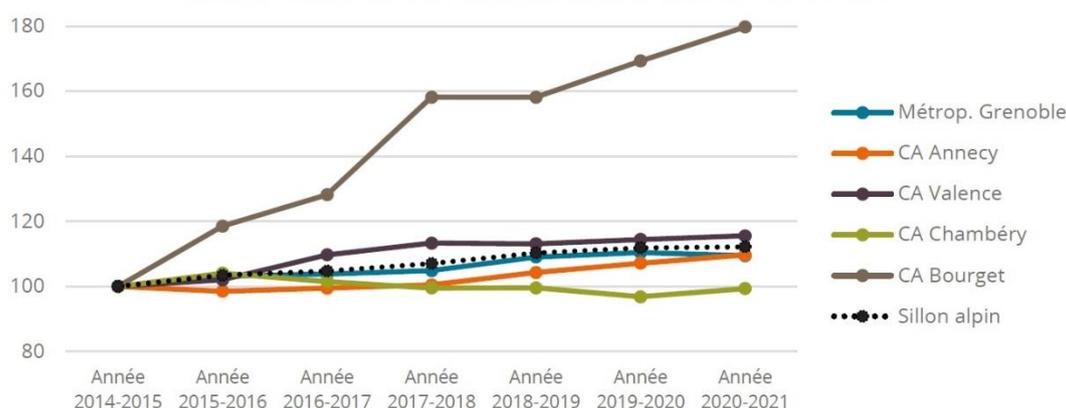
◆ *4^{ème} pôle urbain de la région : situé au cœur d'une région dynamique à fort potentiel démographique.*
Positionné entre les sillons alpins et rhodaniens, et structuré autour des deux polarités que sont les villes de Valence et de Romans-sur-Isère, le territoire de Valence Romans Agglo regroupe une population de 214 506 habitants, qui fait de lui la cinquième agglomération de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le quatrième du pôle urbain de Rhône-Alpes.

◆ *L'aire urbaine Valentinoise : De plus en plus d'étudiants*

Selon l'observatoire territorial du logement des étudiants du sillon alpin (OTLE), l'agglomération de Valence ont connu une hausse de 15,6% en 6 ans. Les étudiants représentent 6% de la population totale valentinoise.

Face à ce constat, la demande de logement augmente, tous comme les projets à destination des jeunes, comme par exemple la résidence CROUS de Latour Maubourg, livrée en 2022 qui compte 80 places.

Évolution des effectifs étudiants par EPCI : base 100 en 2014



Il est constaté aussi que 53% des étudiants du secteur valentinois cohabitent chez leurs parents, contre 47% qui décohabitent et se dirigent vers un logement étudiant.

Le logement : un secteur complexe

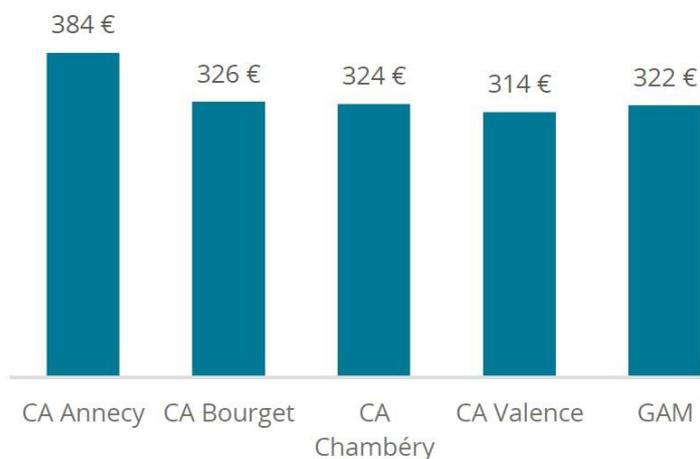
L'évolution du parc de logements du Grand Valence a suivi la hausse de la population. De 2005 à 2014, environ 1 775 logements/an ont été construits. Le territoire a opéré un rattrapage progressif par rapport aux années 1990. Cette évolution cache des différences importantes à l'intérieur du Grand Valence : les communes qui construisent proportionnellement le plus sont les pôles de l'espace périurbain, et celles des marges du territoire.

Schématiquement, plus on s'éloigne du pôle urbain, plus la proportion de locataires diminue. Si l'habitat locatif reste minoritaire sur le territoire, on peut affirmer qu'il est une bonne « porte d'entrée » dans le Grand Valence : 7 personnes/10 implantées depuis moins de 2 ans habitent en locatif. La proportion de personnes en location décroît ensuite, en fonction de leur ancienneté d'installation sur le territoire.

Loyer mensuel médian	Tous logements	Appartements T1
Secteur Valentinois	530€	338€
Commune de Grenoble	620€	410€



Loyer moyen des étudiants allocataires logement CAF par EPCI



Source : Source : données CAF au 31/12/2021, transmises par les Caisses d'Allocations Familiales de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute Savoie. Traitements : AURG.

Des parcours d'insertion plus difficiles pour certains jeunes

Malgré un bassin d'emploi important pour les jeunes actifs, nombre d'acteurs de l'insertion (Mission Locale, Pôle Emploi, CFA) soulignent la réalité d'un phénomène de fragilité, d'instabilité des revenus et parfois de pauvreté chez les jeunes. On observe également une surreprésentation des jeunes en contrats à durée limitée.

Les transports urbains : un rayonnement efficace sur le territoire

Le réseau de transports en commun de Valence et Romans est géré par le Syndicat mixte «Valence Romans Déplacements». Il s'agit d'un seul réseau qui dessert un périmètre regroupant les communes de Valence Major, celles de VASRA Sud Rhône-Alpes et celles couvertes par le réseau de transport romano-péageois. L'organisation de ce réseau sur plusieurs communes s'explique par la situation géographique de la gare TGV, entre les agglomérations de Valence et de Romans.

Le Bâti

◆ *L'espace hébergement*

La Résidence possède une capacité d'accueil de 144 logements, qui se décomposent en 69 chambres, 57 studios, 9 T1, 5 T2 et 4 T3. Tous les logements sont meublés et équipés d'un espace sanitaire individuel (douche, lavabo, WC).

Les studios, T1 et T2, d'une surface moyenne d'environ 28 m², disposent en plus d'une kitchenette. Les T3 sont proposés pour la colocation. Cela permet à des jeunes disposants de faibles revenus ou en alternance, de partager un espace personnel avec un autre colocataire à un prix très largement inférieur au marché locatif.

◆ *Les espaces collectifs*

Les jeunes résidents en chambres disposent de **2 cuisines collectives**, situés sur les 2 parties du rez-de-chaussée de la Résidence. Les cuisines collectives ont été successivement rénovées en 2016 et 2018 pour en faire des lieux fonctionnels, sécurisés et agréables. Le matériel qui les compose est changé et entretenu régulièrement si nécessaire. Un travail de prévention est également mis en place pour sensibiliser les jeunes à l'entretien de ces espaces communs.

Une laverie est à disposition des résidents au rez-de-chaussée colombe. Celle-ci est équipée de 2 machines à laver et de 2 sèche-linges.

Une salle commune, la salle Roche est disponible, pour y regarder la télévision mais aussi jouer au babyfoot, au ping-pong ou encore au billard ou simplement comme espace d'échange.

La salle Colombe, situé de l'autre côté du bâtiment, permet aussi de se réunir.

◆ *La maintenance et l'entretien des locaux*

Un agent technique qualifié intervient pour effectuer les petits travaux nécessaires à l'entretien technique des logements (maintenance, petite électricité et plomberie).

L'équipe d'agents de service assure l'entretien régulier des locaux communs.

◆ *La sécurité et la prévention incendie*

Des veilleurs sont présents quotidiennement sur la structure, 7jours / 7 de 20 h à 6 h ainsi que le week-end et les jours fériés de 10h à 20h.

Derrière chaque porte d'entrée du logement, une affiche rappelle les consignes de sécurité.

De plus, pour la sécurité des personnes, l'établissement est placé sous vidéo surveillance.

Des exercices d'évacuation sont régulièrement organisés. Ils sont accompagnés par une information lors de l'accueil des nouveaux résidents ainsi que par une mention informative insérée dans le contrat de Résidence.

1.3 L'activité de la Résidence

Les conditions d'admission

La Résidence Rochecolombe accueille des jeunes disposant déjà d'une certaine autonomie dans un lieu ouvert, mais doté de « filets de sécurité ».

Cette autonomie s'évalue lors de la candidature du jeune « travailleur » principalement par :

- Son âge : il doit être entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans exceptionnellement)
- Son inscription dans une activité confirmée : emploi, formation, scolarité, études
- Ses ressources, sa solvabilité, sa capacité à assumer financièrement ses choix de vie.

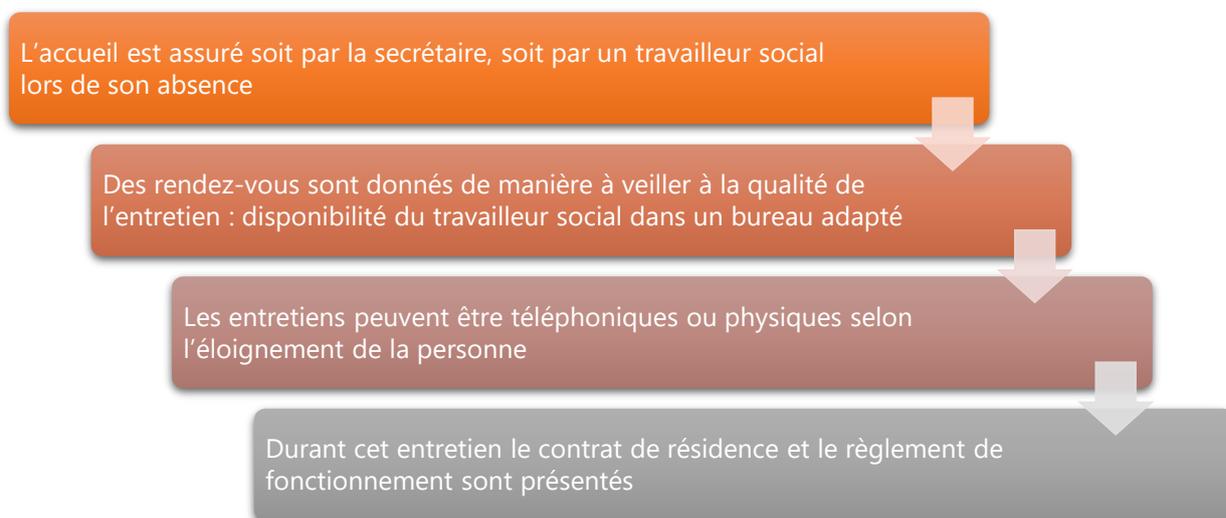
L'accueil des Jeunes Mineurs Non Accompagnés, au nombre de 30, relève de la convention avec le département, la spécificité du projet conduit à un accompagnement social et éducatif soutenu.

L'ouverture de notre offre de logements à des publics très divers, permet un brassage des publics accueillis et favorise une socialisation et des échanges culturels.

L'offre de services attendue par des partenaires n'est pas toujours celle offerte par l'établissement aussi la qualité du partenariat mis en place, nos échanges et rencontres sont autant de moyens favorisant la compréhension de notre mission.

Le résident peut séjourner au FJT pour une durée maximum de trois ans, il est donc important dès l'entretien de candidature d'être en mesure d'évaluer sa capacité à être acteur de son projet de vie, notamment sur le plan de l'insertion professionnelle et le relogement.

◆ *Le recueil de la demande : des modalités précises*



◆ *Les éventuels prescripteurs*

- Le SIAO (Service d'Accueil et d'Orientation) : la Résidence a développé son partenariat avec ce service, tout en continuant à fonctionner en direct avec les CHRS et les CMS de l'agglomération.
- Les CHRS de Valence : après un séjour en CHRS de stabilisation ou d'urgence, les éducateurs spécialisés nous adressent les jeunes qui sont dans un processus d'insertion professionnelle.
- La Mission Locale de Valence et de Rhône Alpes : leurs conseillers nous adressent leur public en mobilité professionnelle.
- Les CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) de Valence et de son agglomération. Ils nous adressent les jeunes de moins de 25 ans qui viennent d'obtenir leur statut de réfugié.
- Les Centres Médico-Sociaux, lors de suivi de jeunes de moins de 25 ans.
- Les services de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et les établissements MECS pour la sortie des jeunes majeurs de leurs structures.

La politique tarifaire

Elle n'a pas augmenté depuis 2014. La Résidence favorise l'accès au logement, en proposant les aides LOCA-PASS à tous ainsi qu'un préavis de départ de seulement 8 jours lors de leur sortie. Le premier loyer est dû en fin de mois.

Nos tarifs	Chambre De 12 à 16 m2	Studio De 20 à 25 m2	Studio bis 32 m2	T2 De 40m2 à 44 m2
Redevance	388 €	495 €	522 €	544 €
APL	Maxi 362 € 1 personne seule	Maxi 370 € 1 personne seule	Maxi 460 € 1 personne + 1 à charge	Maxi 484 € 1 personne + 2 à charge
Dépôt de garantie	370 €	495 €	495 €	495€

Des tarifs qui prennent en compte :

- Le loyer, eau, électricité, chauffage et services
- Un service de maintenance pour les petites réparations dans les logements
- Un service de nettoyage pour les parties communes et les poubelles

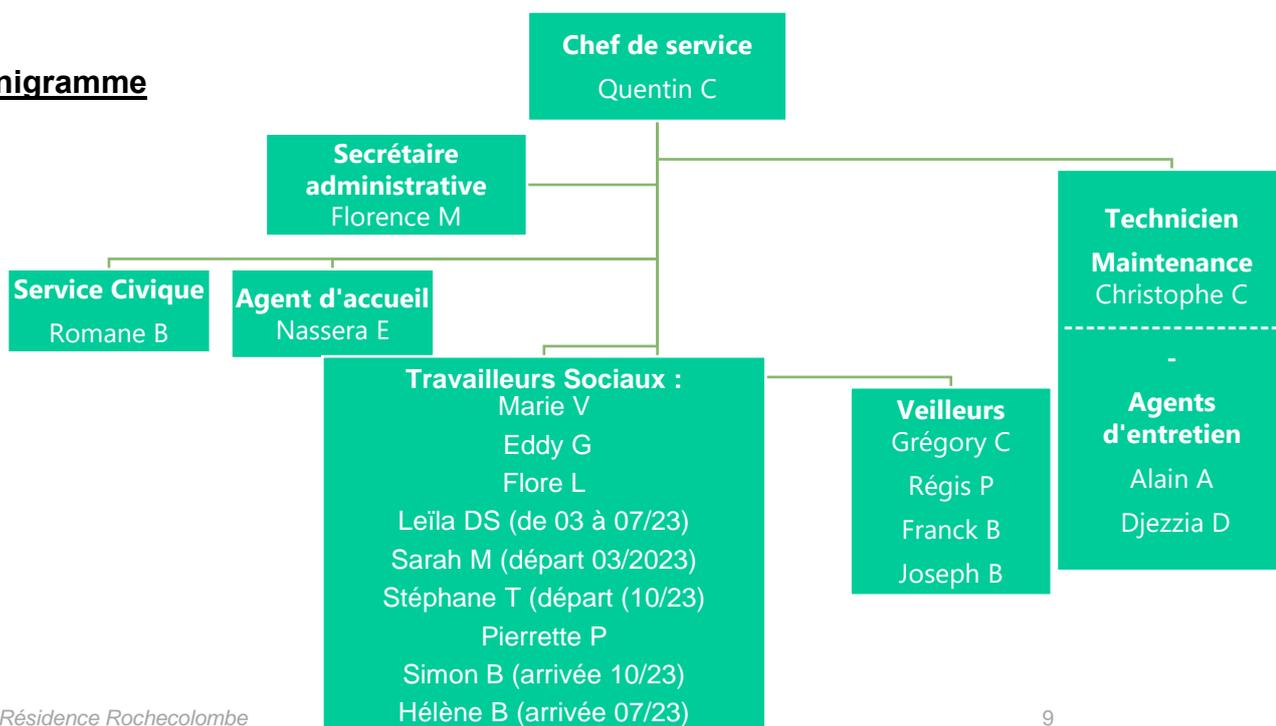
La Résidence est conventionnée APL (Aide Personnalisée au Logement) : selon leur profil les résidents perçoivent en 2023 jusqu'à 370 € d'APL pour une personne seule.

Les démarches auprès de la CAF sont facilitées par l'équipe des professionnels.

Nous bénéficions d'une convention ALT (Aide au Logement Temporaire) permettant de favoriser le maintien dans le logement des personnes rencontrant des difficultés temporaires.

1.4 Les ressources humaines de la Résidence

L'Organigramme



Les missions de l'équipe

Chef de service : Sous la responsabilité du directeur de pôle, il anime le projet socio-éducatif et celui d'établissement tant en interne, auprès des résidents et des personnels, qu'en externe, auprès des partenaires. Il accompagne et anime l'équipe de professionnels. Il s'assure de la bonne application des différentes procédures et réglementation en vigueur concernant le fonctionnement de l'établissement.

Travailleurs Sociaux : éducateur spécialisé, assistante sociale, monitrice, animateur : par son implication dans une relation socio-éducatif, le travailleur social aide les jeunes accueillis dans le développement de leur capacité de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Secrétaire : assure la gestion administrative des actions sociales (en lien avec les travailleurs sociaux). Elle est chargée d'apporter son assistance à l'activité quotidienne de l'Etablissement. Elle joue un rôle de communication entre les dossiers administratifs et sociaux des jeunes et les institutions extérieures.

Agent d'accueil : Elle assure les relations avec les résidents, les collaborateurs et les partenaires. Traite et gère l'information : gestion du courrier, saisie, édition et diffusion de documents.

Technicien maintenance : assure la maintenance et l'entretien général de l'établissement et des véhicules du service : aménagements, rangements, embellissement, électricité, plomberie, peinture, tapisserie, menuiserie.

Agent d'entretien : assure l'entretien des parties communes. Effectue les opérations de nettoyage, de désinfection et de rangement du matériel et des locaux. Détecte les anomalies ou dysfonctionnements et les signale au secrétariat.

Veilleur : Il est chargé de la surveillance des publics de l'établissement, de la prévention en matière de sécurité et d'incendie et de la surveillance des bâtiments et des installations. A ce titre il gère les situations qui peuvent se présenter la nuit (santé, troubles du sommeil, fugue, intrusion, etc...) en apportant écoute et dialogue.

Service civique : Chargé de l'animation à la Résidence

DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION DE LA POPULATION ACCUEILLIE

2.1 Analyse du public

Une mixité sociale et culturelle importante

En 2023, nous avons accueilli, hébergé et accompagné : 192 **personnes** (194 en 2022).

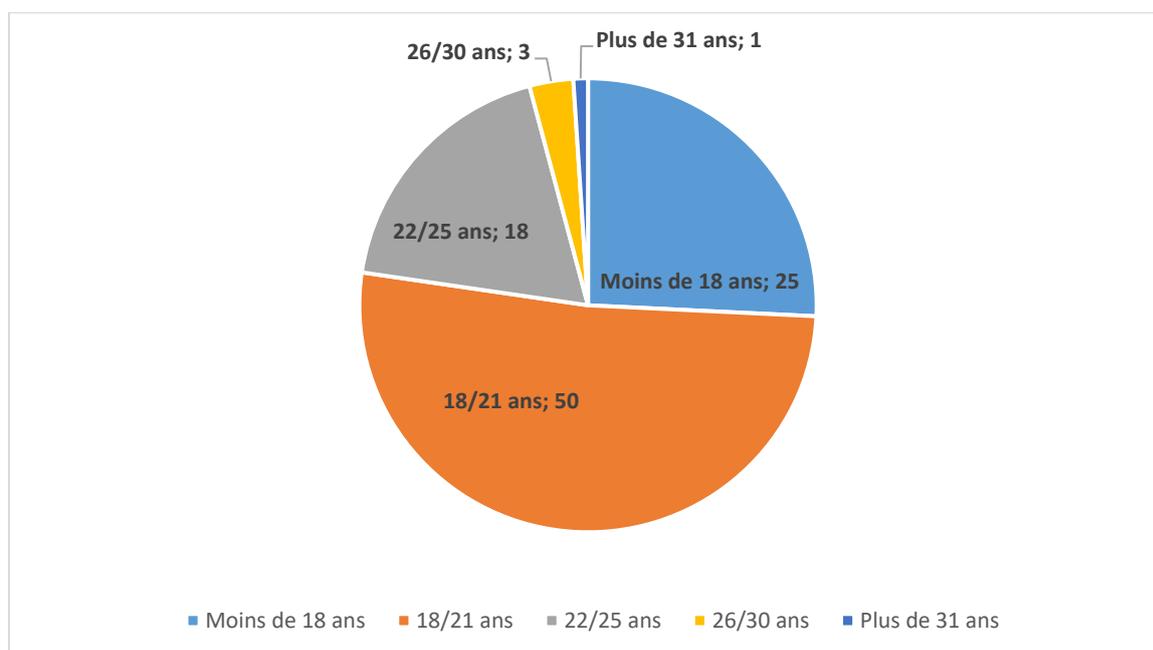
- ➔ En 2023, sur **60** personnes sont arrivées (71 en 2022), 124 sont restées et 75 sont sorties
- ➔ Plus de **20 nationalités** différentes. Dont : France (14%) ; Mali (17%) ; Guinée (16%), Afghanistan (6%)
- ➔ En phase de mobilité sociale et professionnelle
- ➔ En provenance de chez leurs Parents, MECS, CHRUS, CADA, CAO, ASE, prison...

NB : Cette année encore, nous avons accueilli des déplacés ukrainiens en partenariat avec le service Ukraine du Diaconat Protestant.

Ainsi, ce sont 74 personnes ukrainiennes qui ont été accueillies sur la résidence :

- 18 enfants entre 0 et 16 ans sous la responsabilité des parents, tous scolarisés
- 8 personnes entre 16 et 25 ans beaucoup sans emploi ou quelques petits contrats
- 4 personnes entre 26 et 30 ans dont un avec emploi et 3 sans emplois
- 44 personnes de 30 ans et plus

◆ Age du public des résidents

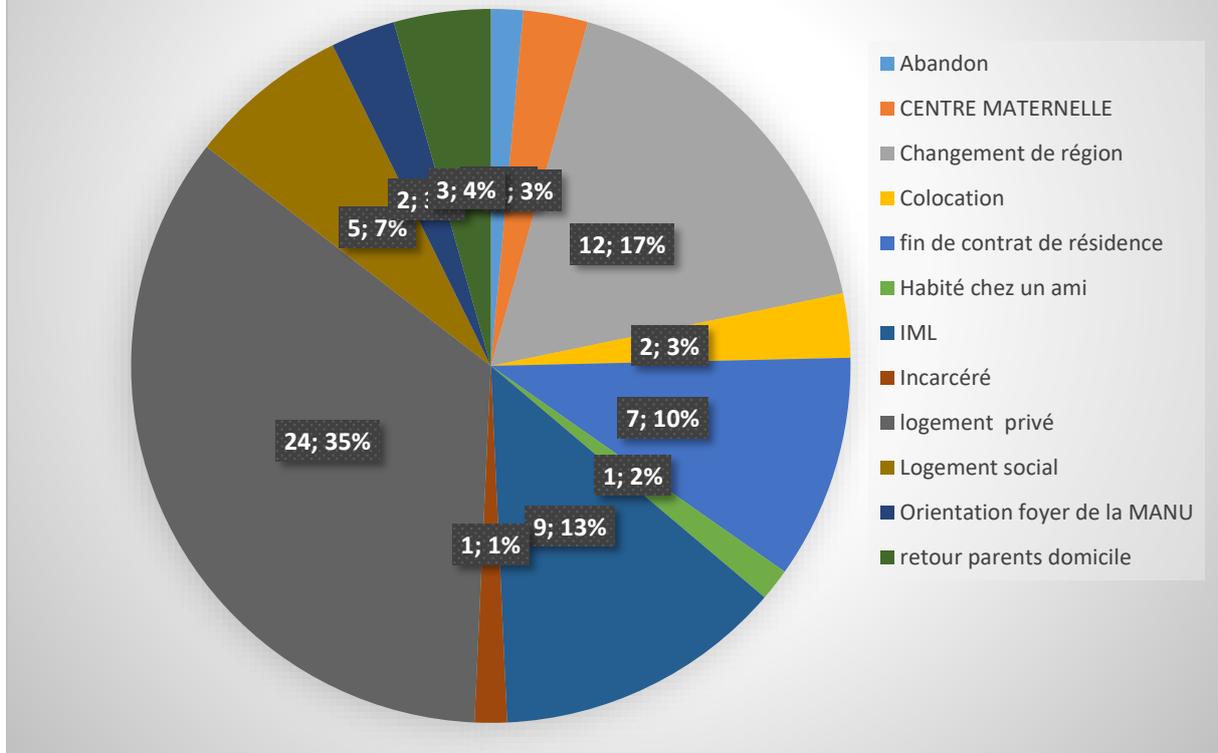


- ➔ 25% de mineurs ; ils sont apprentis ou scolaires
- ➔ 50% ont entre 18 et 21 ans ; ils sont principalement étudiants, en apprentissage ou stagiaires de la formation professionnelle
- ➔ 18% ont entre 22 et 25 ans ; ils sont principalement salariés, quelques-uns peuvent être demandeurs d'emploi à leur entrée, ou des étudiants-stagiaires en entreprise
- ➔ 3% ont entre 26 et 30 ans, eux aussi principalement salariés (quelques demandeurs d'emploi) ou étudiants-stagiaires.
- ➔ 1% ont plus de 31 ans. Ce sont principalement les familles arrivées des dispositifs CADA, CAO et Résidences Sociales.

Pour une majorité d'entre eux, il s'agit d'un premier départ du domicile familial, le plus souvent extérieur à leur ville d'origine.

Ils ont ainsi à la fois une méconnaissance du territoire, des démarches administratives pour l'accès à leur logement et parfois même de notre langue, de nos us et coutumes.

STATUT DES RÉSIDENTS SORTIS EN 2023



Sur les sorties de la Résidence, il est important de noter que plus de 35% sortent en logement privés, ensuite, viennent les entrées en IML et enfin le changement de région/département (qui s'explique principalement par les mutations professionnelles et/ou scolaires).

Il est intéressant de voir que les sorties vers les logements sociaux ne représentent que 7% de nos sorties. Un travail de partenariat renforcé sera à effectuer pour 2024 afin d'optimiser notre collaboration.

2.2 Evolution de la population accueillie

Au cours de l'année 2023, l'équipe éducative constate des évolutions du public accueilli à la Résidence, bien que de nombreux constats établis sur l'année 2022 sont encore d'actualité.

Le constat le plus flagrant sur la Résidence en 2023 est l'augmentation du nombre de filles accueillies (23 filles entrées sur 35 présentes sur la Résidence actuellement) et du nombre de filles mineures (1 mineur sur 2 accueilli en 2023 est une fille).

Un nombre de grossesse important est également survenu lors de l'année écoulée. On dénombre un total de 6 grossesses dont 2 mineures enceintes. Ces jeunes femmes ont été orientées vers d'autres structures pouvant les accueillir et les accompagner. Ce constat de l'augmentation de jeunes mineures enceinte durant leur parcours ou ayant une grossesse

durant la première année en France est national, ce qui ne facilite pas la recherche de structure pouvant les accueillir.

Nous avons également accompagné 3 jeunes qui ont vécu des avortements. Ces phénomènes nouveaux ont amené l'équipe éducative à s'interroger sur la prévention à la sexualité auprès des publics accueillis. Un travail partenarial a notamment été mené avec l'infirmière du centre de santé du Diaconat Protestant. Les tabous liés à la sexualité, la prévention aux modes de contraception, la vision de la famille et l'éducation des enfants sont des sujets qui sont orientés culturellement. Une adaptation aux conceptions de chacun sur ces sujets a été mise en œuvre dans nos pratiques.

Concernant les nouvelles arrivées de mineurs, nous avons accueillis des jeunes qui arrivent avec peu de vécu d'institutions dites « d'urgence du département ». Ils ont donc eu peu de vécu en France, peu de temps pour s'adapter socialement, et sont donc globalement moins autonomes financièrement, au niveau scolaire, dans la gestion de leur quotidien (entretien logement, repas...). Les jeunes qui entrent au FJT sont de plus en plus jeunes (15,6 ans en moyenne), avec des parcours de traumatismes multiples. L'accompagnement vers des suivis en santé mentale est de plus en plus courant à la Résidence. Les éducateurs restent confrontés à un environnement peu adapté aux jeunes ayant un parcours migratoire.

Ce constat ne se résume pas à l'accueil des jeunes mineurs mais il est aussi visible concernant l'accueil des jeunes en FJT. Ces jeunes sont censés être plus âgés, avec un degré d'autonomie plus important et une perspective de logement autonome dans les mois à venir. L'accompagnement social des jeunes en FJT est concentré sur l'accès au logement. Il est fréquent de recevoir des jeunes en FJT qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi ou avec des contrats précaires, des jeunes qui méconnaissent le fonctionnement administratif en France ou encore des jeunes ayant rencontré des parcours de vies complexes impliquant parfois des troubles psychologiques.

Ces situations fragiles doivent être accompagnées par l'équipe éducative de manière plus approfondie qu'elle ne le faisait auparavant. L'intérêt étant de débloquer certaines situations avec le jeune qui pourraient le freiner dans la recherche de logements autonomes.

Les logements extérieurs sont également difficiles à trouver pour et par les jeunes. Les logements demandés sont généralement des studios, à des prix peu élevés, en centre-ville.

Focus sur les MNA en 2023 :

En 2023, ce sont 42 MNA qui ont été accompagnés au sein de notre Résidence.

L'âge des mineurs est de plus en plus jeune, il y a de plus en plus de filles, avec de nouveaux besoins et parfois de nouvelles problématiques liées à la condition féminine.

Notre accompagnement se base sur des temps d'entretien individuels, réguliers, avec pour objectif : prendre le temps d'un accueil spécifique afin d'échanger et de créer du lien. Le travailleur social doit s'adapter à chaque situation en prenant en compte les possibles traumatismes de leur vie au pays ou leur parcours mais aussi sur les difficultés liées à l'intégration au sein de la société française.

Il existe aussi les temps informels qui sont indispensables. Ils passent par les appels téléphoniques, les visites en chambres, les temps collectifs et la réponse à l'urgence de certaines situations.

Il est important de rappeler que le responsable légal des jeunes nous délègue le travail d'accompagnement dans toute la globalité du jeune.

Pour répondre à cette mission le travail des éducateurs de la Résidence s'axe sur les points suivants :

◆ *La vie quotidienne*

Les mineurs sont accueillis en chambre autonome et partage 2 cuisines collectives.

A leur arrivée, nous avons un regard appuyé sur l'installation dans le logement où ils sont désormais seul, nous veillons à sa tenue et sa propreté. Nous les accompagnons sur l'achat des produits et les techniques pour entretenir son « chez soi ». C'est aussi rappeler les règles de savoir vivre avec des voisins en foyer.

Nous leur proposons un soutien sur l'alimentation, pour les courses, les recommandations santé.

Nous créons des ateliers collectifs afin de faire d'émerger le vivre ensemble tels que des sorties en villes, des randonnées, du sport, des ateliers de savoir-faire et également par le biais du CVS. Cela crée des échanges autour des relations interpersonnelles et permet de parler de leur rôle de citoyens, de s'exprimer au sein de groupe.

◆ *Les démarches administratives*

Aussi, nous travaillons sur toutes les démarches nécessaires à la bonne insertion du jeune :

- Ouverture des droites santé et suivi
- Reconstitution d'identité avec la légalisation des actes de naissance, demande de CIC, demande de passeport, parfois lien avec les autorités du pays, accompagnement aux différentes ambassades sur Lyon ou Paris
- Demande de régularisation avant leurs 18 ans en Préfecture
- Inscriptions scolaires, dossiers de fond sociaux, de bourse, inscriptions aux stages, aux loisirs, à l'auto-école...

◆ *La scolarité*

Les jeunes accueillis ont l'objectif d'aller à l'école, de faire une formation, de trouver du travail. Ils sont dans une dynamique d'insertion.

Le travailleur social est en lien avec le système scolaire, il prend le temps d'échanger autour de l'orientation la plus adaptée au jeune, participe aux rencontres parent/professeur, a un suivi régulier des résultats, de l'assiduité, il accompagne dans la recherche de stage. Lorsque le jeune semble être en décrochage scolaire, il lui propose des solutions de réorientations ou met en place du soutien scolaire avec des bénévoles de la structure ou auprès d'association partenaires.

En 2023, 19 jeunes ont pu profiter d'un soutien scolaire avec les bénévoles. C'est aussi l'orientation de plusieurs jeunes auprès de l'association Proximité, qui leur permet d'avoir un parrain ou une marraine autour de la scolarité.

Pour les jeunes qui s'orientent vers un apprentissage, le suivi et l'accompagnement passe par des points réguliers avec le maître d'apprentissage et le lieu de formation ; en ayant une veille au bon déroulement du droit du travail pour les apprentis, la recherche de lieux d'apprentissage, la rédaction de la lettre de motivation, du CV ou le soutien dans la présentation en entretien.

◆ *Santé physique et psychologique*

Les éducateurs sont présents pour l'accès et l'accompagnement aux soins des jeunes.

Les mineurs que nous accompagnons peuvent avoir des problématiques d'un point de vue physique et psychique. C'est autour du sommeil, de la nourriture, des relations interpersonnelles que l'on peut aborder ces questions.

Les douleurs physiques : Les jeunes déclarent des douleurs physiques qui amènent le travailleur social à orienter vers les médecins généralistes ou spécialistes tels que les dentistes, dermatologues, kinésithérapeutes, pneumologues. Nous accompagnons les jeunes aux RDV puis petit à petit nous les invitons à s'y rendre par eux même.

Lors de bilans médicaux nous sommes présents afin de soutenir, parfois reformuler les termes médicaux et reprendre de manière plus simple le diagnostic et le traitement préconisé. Nous avons un regard sur l'observance du traitement.

Nous réalisons un accompagnement sur les maladies chroniques en lien avec les partenaires de soin.

Les jeunes filles sont accompagnées auprès de sage-femmes afin d'échanger autour des premières contraceptions. Il peut en découler un suivi auprès du planning familial, du Centre de santé jeunes (16-25 ans) ou le Centre de Santé du Diaconat pour un suivi gynécologique. Et pour certaines filles un suivi sur la reconstruction, suite au traumatisme de l'excision, peut être débuté.

Lors d'atelier sexualité mais aussi en individuel nous parlons de la vie affective et les relations interpersonnelles afin de parler prévention.

Les douleurs psychologiques : Les traumatismes vécus et non traités dans leurs pays, le parcours migratoires complexes de certains jeunes, demandent une veille institutionnelle sur leur santé mentale. Toute l'équipe du foyer est sensible aux divers troubles liés au sommeil, à la nourriture, aux écrans, afin d'orienter le jeune vers le partenaire le plus adapté : Psychologue du centre de santé, Mission PEP, thérapeutes EMDR.

Les échanges et l'étayage professionnel de santé sont essentiels pour l'accompagnement des jeunes accueillis.

Les référents sociaux offrent un soutien éducatif et moral lors de phases compliquées.

Il faut préciser que les maux du quotidien sont récurrents et l'équipe éducative est parfois démunie. La présence de personnel soignant au sein de la Résidence serait un plus dans l'accompagnement.

◆ *Budget*

Tous les mineurs accueillis au FJT ont une allocation du département de 400€ :

- 20€ sont mis de côté en épargne sur le compte de la Résidence pour un pécule à leurs 18 ans
- 100 € permettent de payer la cantine scolaire
- 280€ sont à destination du jeune pour qu'il mange et se vêtisse

Il y a un regard bi-mensuel ou mensuel par l'éducateur et la secrétaire comptable.

Ils apportent mensuellement leurs tickets afin que nous parlions de leurs dépenses ensemble. Nous sommes vigilants sur des dépenses non adaptées tels que les jeux à gratter, l'alcool et les biens à des prix élevés. Nous abordons aussi le travail sur l'épargne ce qui ouvre la parole sur leurs projets et ce qui leur tient à cœur.

Nous permettons l'ouverture d'un compte en banque personnel, l'aide à l'utilisation d'une carte bancaire, d'un compte en ligne, la vigilance de rigueur sur les achats en ligne ainsi que l'explication des relevés de compte.

TROISIÈME PARTIE :

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIO-ÉDUCATIF

3.1 Les missions : Accueillir - Loger - Accompagner

Notre projet se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active et la solidarité.

Accéder à un logement autonome est une étape clef dans le passage à la vie adulte. Cependant la crise économique vient renforcer une plus grande précarité des jeunes: Contrats précaires, bas salaires, alternance de périodes d'emploi et de chômage. Dans ce contexte, la Résidence Rochecolombe constitue pour les jeunes en difficultés une étape dans leur parcours vers la vie adulte, en leur proposant des logements accessibles.

Accueillir: Les FJT accueillent des jeunes de toutes origines géographiques, sociales et culturelles, entre 16 et 25 ans, célibataires ou en couples, salariés, apprentis, en formation, en recherche d'emploi ou étudiants. Cette mixité sociale revendiquée est l'un des fondements de l'action socio-éducative en place.

Loger: Chaque territoire a sa spécificité et chaque jeune présente une situation particulière, aussi les FJT proposent des formes de logement temporaire diversifiées, accompagnant les mobilités géographiques, sociales et professionnelles.

Accompagner: Les FJT ont pour objectifs de favoriser la cohésion sociale et la promotion individuelle des résidents.

- En aidant les jeunes à se construire personnellement notamment en valorisant chaque résident dans son parcours individuel, son développement social et professionnel
- En favorisant le brassage, les échanges, l'écoute et la solidarité entre les résidents

L'offre des FJT vise à accompagner les résidents dans leur parcours de vie et à promouvoir leur citoyenneté, à la fois par des actions d'accompagnement individuel et par des actions collectives autour de 5 objectifs :

- Evaluation des besoins - Diagnostic
- Un accompagnement personnalisé articulant la dimension individuelle et collective
- Expression et participation des résidents
- Insertion sociale et professionnelle
- Accès au logement autonome

3.2 L'accueil

Analyse de la politique d'accueil

Les Foyers de Jeunes Travailleurs accueillent des jeunes de toutes origines géographiques, sociales et culturelles, entre 18 et 30 ans, célibataires ou en couple, salariés, apprentis, en formation.

Politique d'accueil auprès des partenaires opérationnels

L'explicitation de notre politique d'accueil a été entreprise auprès des partenaires lors de temps de synthèse, d'instances de réflexion ou encore de commissions auxquelles nous participons (ML, PLIE, Collectif Habitat Jeunes Valence FJT La Manu, Soliha, ANEF).

3.3 L'accompagnement socio-éducatif

L'accompagnement socio-éducatif est défini via un parcours individualisé qui s'articule autour de plusieurs thématiques et problématiques :

- Santé
- Insertion sociale et professionnelle
- Budget
- Démarches administratives
- Vie sociale

◆ *Une écoute personnalisée*

Les besoins des jeunes sont très différents et demandent un ajustement à chaque situation. L'équipe éducative propose des rencontres régulières avec l'ensemble des travailleurs sociaux partenaires pour créer du lien. Cela permet qu'ils se sentent mieux et qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement adapté et cohérent.

Le travail des professionnels consiste aussi à apporter un soutien, une écoute ou une médiation à des jeunes en souffrance psychologique, avec des carences affectives, parfois en échec scolaire et des problèmes familiaux. Il est important de prendre régulièrement du temps avec eux pour être le plus possible attentif au « non-dit », à l'écoute de ce que le comportement peut traduire, leur permettre l'émergence d'une parole qui les autorisera parfois à se mettre en mouvement. Ce travail de soutien et d'écoute est long, ces jeunes-là ont besoin de temps pour être en confiance et trouver dans cette relation d'une part, un apaisement, d'autre part un repère solide et structurant qui leur permet souvent de mieux s'investir dans leur parcours professionnel et leur projet de vie.

◆ *Accompagnement à la gestion de budget*

Le public jeune accueilli a souvent de faibles ressources et pour beaucoup, c'est une expérience nouvelle qui peut entraîner des difficultés de gestion de budget. L'accompagnement va porter sur l'élaboration du budget avec les choix prioritaires, la recherche d'aides financières afin d'assurer son maintien dans le logement et l'assurance de pouvoir poursuivre ses études ou garder son emploi.

Différents acteurs peuvent intervenir pour soutenir cette démarche comme les assistantes sociales de secteur, les conseillers de la Mission Locale, les formateurs, les employeurs.

Pour les MNA, nous sommes vigilants concernant l'utilisation du budget avec une vérification 2 fois par mois en présence d'un éducateur pour guider et conseiller le jeune concernant ses achats.

◆ *Une prise en compte de l'hygiène*

Nous accueillons des jeunes qui peuvent rencontrer des difficultés d'entretien dans leur logement. Nous veillons à un suivi régulier pour évaluer l'origine de ces difficultés et proposer une aide éducative.

En 2023, des ateliers ont été mis en place afin de sensibiliser les jeunes à l'hygiène. Par le budget et l'aspect éducatif, un accompagnement du quotidien permettra d'accompagner ces jeunes vers l'entretien régulier de leur logement.

Les visites des chambres et des studios, à chaque renouvellement de contrat, permet de garder une certaine réactivité en cas de problème d'hygiène important dans le logement. Notre marge de manœuvre ne doit pas être seulement liée aux interventions exceptionnelles mais doit être le travail de longue haleine de l'ensemble de l'équipe éducative.

◆ *La préparation de la sortie du FJT*

Pendant la période d'accueil, les résidents peuvent être demandeur d'accompagnement à la sortie. Des rencontres vont permettre d'évaluer les compétences, les pistes possibles, le budget et les solutions de logement adaptées aux situations, tout comme les freins. Dans la majorité des cas, l'accès à un logement autonome sera possible. Nous travaillons en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux du territoire et l'ADLS. Mais aussi la DDCS pour les publics prioritaires, la CLH et le SIAO. Certaines personnes seront accompagnées vers une sortie adaptée à leur situation telle qu'une entrée en CHRS ou une structure de soin. En 2023, nous avons continué l'IML (InterMédiation Locative) et 5 jeunes ont pu bénéficier d'un logement dans ce cadre-là.

◆ *Temps d'échanges collectifs et lieu d'écoute individuel*

Toujours dans un souci de développer les liens sociaux, nous organisons des temps de rencontres collectifs pour échanger sur des projets ou une sensibilisation au fonctionnement. Nous organisons aussi des temps de rencontres et des permanences individuelles qui permettent au jeune de se sentir écouté et d'exprimer ses difficultés ou ses interrogations personnelles.

◆ *Scolarité / Formation Professionnelle / Emploi → Avenir professionnel*

Le projet scolaire et professionnel se coconstruit avec le jeune.

L'équipe professionnelle de la Résidence assure l'encadrement socio-pédagogique, accompagne et soutien les jeunes pour construire leur projet, en s'appuyant sur des entretiens d'évaluation de leur situation.

Les jeunes doivent être conseillés et soutenus pour réfléchir et se positionner sur un choix de parcours scolaire, d'apprentissage professionnel ou d'emploi.

L'apprentissage et la maîtrise de la langue française est un enjeu incontournable pour s'intégrer dans la société, engager une scolarité et à fortiori une formation.

Les bénévoles de la Résidence sont également partie prenante dans l'apprentissage en français du jeune.

◆ *Accompagnement et régularisation administrative*

Nous avons mis en place un accompagnement juridique pour l'accès aux droits des résidents par un juriste.

Ce temps de travail dans l'accompagnement est important pour rassurer le jeune dans son parcours de vie et l'aider à faire valoir ses droits (par exemple, titre de séjour).

◆ *La protection et le bien-être du jeune*

Il est important de rappeler que les bénéficiaires sont aussi particulièrement exposés aux méandres de la société et à la discrimination sous toutes ses formes.

Les jeunes majeurs ont un besoin de protection particulier, du fait de leur âge et parce qu'ils se trouvent souvent sans une personne investie de l'autorité parentale. Notre première mission est avant tout de protéger leur intégrité morale, psychique et physique, ainsi que leur dignité ou l'application de leurs droits, tout en favorisant leur développement personnel et leur intégration sociale.

Régulièrement, nous faisons un point avec les jeunes concernant leur état d'esprit, s'il se sentent bien à l'école et nous n'hésitons pas à contacter le corps enseignant pour faire part de nos vigilances concernant le harcèlement scolaire. Des jeunes de la Résidence ont également pris part en 2023 à des campagnes contre le harcèlement, ce qui nous a permis de l'évoquer à plusieurs reprises au sein de la Résidence (ateliers, réunions MNA et ciné-débat).

◆ *Un référent par jeune*

L'encadrement socio-pédagogique commence dès l'entrée du jeune dans la structure.

Chaque jeune se voit attribuer un professionnel travailleur social assurant son encadrement, qui est référent de son suivi socio-éducatif.

La personne assurant l'encadrement travaille en réseau avec l'ASE et les autres acteurs

3.4 Coup de projecteur sur 2023

◆ *Départs et arrivées de nouveaux salariés et développement du bénévolat*

L'année 2023 a été marquée par un mouvement de personnel au sein de la Résidence Rochecolombe : Il y a eu le départ et l'arrivée de 2 nouveaux éducateurs embauchés en CDI. L'équipe éducative de la Résidence est stabilisée en cette fin d'année 2023.

Nous avons également recruté une jeune fille en service civique qui a débuté en fin d'année 2023 et ce, jusqu'en aout 2024.

De plus, le bénévolat a continué à se développer, en décembre 2023 nous comptons 10 bénévoles, principalement pour l'aide aux devoirs et à la distribution alimentaire.

« Pourquoi je suis bénévole à Rochecolombe ? Juste pour avoir autant d'amour de la part de tous ces jeunes et pour ma grande amie Nassera sans qui la distribution alimentaire n'existerait pas » (Phillippe, bénévole pour l'aide aux devoirs et la distribution alimentaire depuis 4 ans.)

◆ *Mise en place de l'atelier « Sur le Fil » (Appel à projet) pour 2024*

Au printemps 2023, nous avons répondu à un projet porté par la Fondation Crédit Agricole afin de proposer un projet en lien avec la santé mentale des jeunes.

L'ensemble de l'équipe éducative fait le constat d'une fragilité de plus en plus grande de nos jeunes, issus de l'aide sociale à l'enfance ou pas, et la difficulté de trouver des praticiens adaptés. La mise en échec des projets scolaires, éducatifs ou tout simplement un mal-être profond que nous percevons mais sur lequel nous ne pouvons pas agir directement, nous incitent à mettre en place ce projet.

Les jeunes mineurs non accompagnés entre 15 et 18 ans restent un des publics cibles de l'atelier qui correspond bien à leurs besoins d'échanges sur le bien-être mental. Leur propre culture s'en préoccupe différemment, ils ont donc besoin de comprendre comment faire ici et maintenant, pour panser leurs blessures psychiques et s'inscrire éventuellement dans des démarches de soins.

Enfin, nous avons proposé une approche différenciée de la santé et du mieux-être des jeunes par la culture. Cela passe par la mise en place de 6 ateliers théâtre-expression tout au long de l'année qui permettent aux jeunes de s'exprimer différemment, soigner les maux par les mots en quelques sorte.

Cet atelier théâtre sont animés par une professeure de théâtre et actrice. Ces différents ateliers sont parfois menés conjointement avec la psychologue qui propose des ateliers transculturels.

En moyenne, nous avons 6 participants à chaque atelier. Ces temps sont une véritable bouffée d'oxygène pour eux.



Atelier sur les questions liés à la mort et l'acceptation

◆ *Logements remis en état*

Sur l'année 2023, nous avons pu remettre en état (peinture et plans de travail) une dizaine de logement dans le cadre d'une subvention accordée par la CAF fin 2022.

◆ *Renouvellement Contrat Prestation de service FJT avec la CAF*

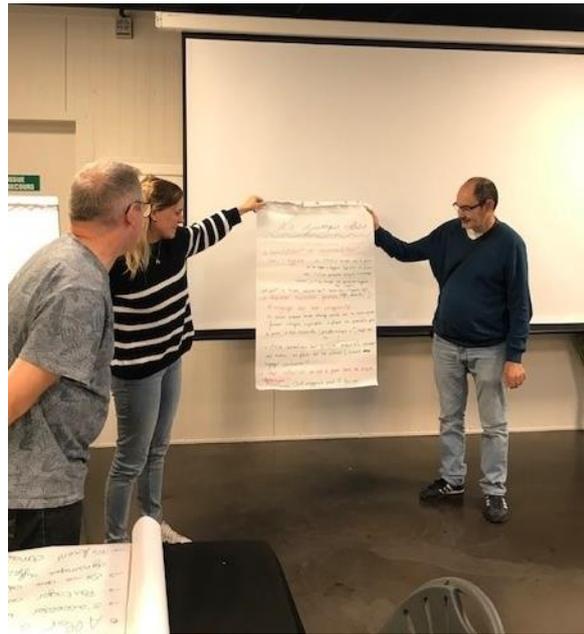
En début d'année 2023, nous avons renouvelé notre contrat de prestation de service FJT avec la CAF de la Drôme pour notre établissement. Désormais, notre nouveau contrat de projet est valide de 2023 à 2026.

◆ *Journée travail équipe*

Le 19 octobre 2023, une journée d'équipe a été organisée à XTREM VALENCE. Le matin, nous avons travaillé sur les orientations stratégiques du projet d'établissement. Chaque groupe a repris les grandes familles d'objectifs pour mettre en évidence ce qui a été réalisé, ce qui ne l'as pas été (et pourquoi) et les modifications de trajectoire. Cette journée de travail a été ponctuée par un repas pris ensemble et un temps convivial autour d'une partie de bowling.

Enfin, fin décembre, les conclusions de cette journée ont été avancées et ont données lieu à des mesures prises sous forme de rétroplanning.

Par exemple, nous avons enfin validé notre Projet d'Accompagnement Participatif qui a été mis en place suite à cela.

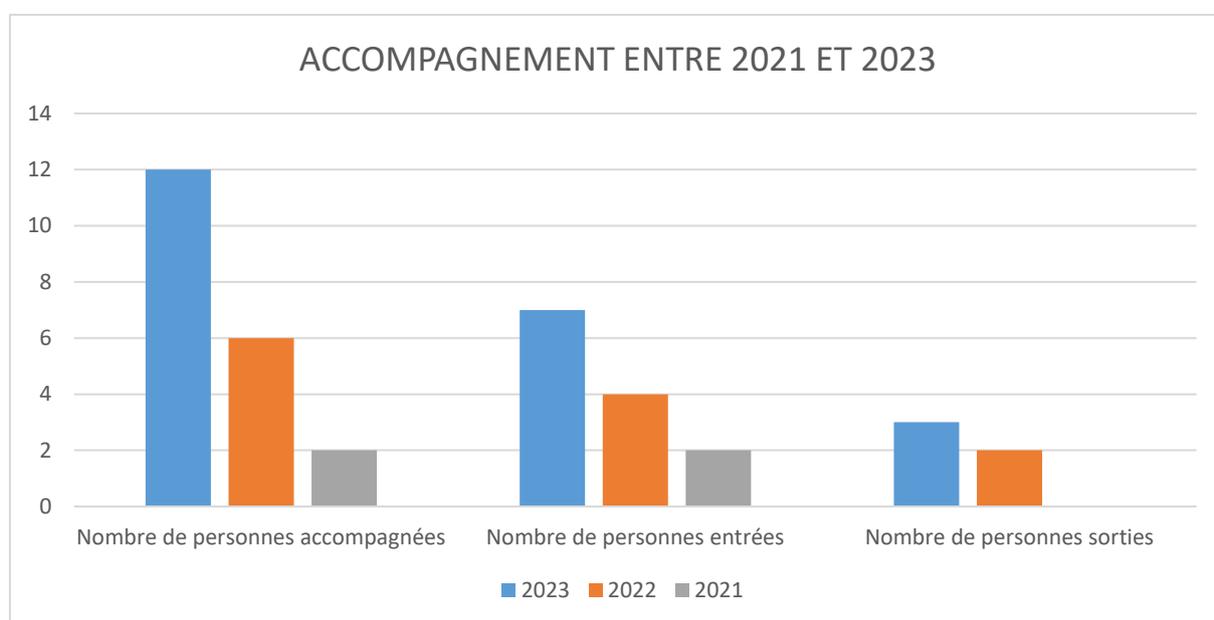


◆ Focus sur notre dispositif IML de Rochedolombe

En 2023, l'équipe éducative de la Résidence Rochedolombe est montée jusqu'à 10 mesures IML avec un constat global plutôt positif. En effet, ce dispositif est, comme nous l'avons vu, un des moyens les plus efficaces pour nos jeunes de prendre leur autonomie (13% des sorties des résidents, 2^e mode d'accès au logement autonome après le logement privé).

L'IML est destinée à nos jeunes qui sont présents au sein de la Résidence qui sont proches de l'autonomie et de l'accès à un logement. Le dispositif consiste à sous-louer un logement adapté aux personnes et leur proposer un accompagnement social lié à ce logement d'une durée de 6 mois, renouvelable une fois. Une fois que la situation le permet, le bail glisse au nom du jeune sous-locataire qui devient, de fait, le nouveau locataire.

Durées des séjours au 31/12/2023	
Moins de 6 mois	5
Moins de 12 mois	3
Plus d'un an	4
2 ans et plus	0



En 2023 nous avons réalisé 12 mesures IML, 3 ont glissé au bénéfice du sous-locataire en 2023.

Il s'agit de 4 hommes seuls et 1 femme qui ont intégré le dispositif.

3.5 La mission d'apprentissage du VIVRE ENSEMBLE

La Résidence Rochecolombe est une microsociété où chaque situation, chaque individu est singulier. Et pourtant, chacun a un même objectif : réussir une insertion sociale et professionnelle.

C'est un des rôles principaux des Habitats Jeunes : créer les conditions nécessaires pour que tous réussissent dans leur projet individuel. Bien qu'ils soient déjà sur le chemin de l'autonomie, ceux-ci ont besoin de poursuivre certains apprentissages.

Les activités socio-éducatives qui ont pour but de faciliter la vie sociale et le VIVRE ENSEMBLE, les échanges et la convivialité viennent consolider le travail de l'équipe éducative en leur apportant des éléments nécessaires au suivi de chaque personne.

L'animation au sein de notre structure favorise la construction identitaire de chaque individu. Toute personne a besoin de l'action collective et de la projection dans le temps : ainsi le jeune devient l'acteur principal pour se créer ou renforcer l'image positive qu'il a de lui-même déclenchant la confiance qui l'aidera à se projeter dans son avenir en tant qu'individu autonome.

Cette année encore la Résidence a mis l'accent sur les actions collectives regroupées sous 12 thématiques.

2023 a vu **196** activités au total pour **1750** participations.

En 2023, nous avons augmenté le nombre de distributions alimentaires passant de 26 distributions à 43 : 559 colis ont pu être distribués avec en moyenne 13 colis par distribution grâce à notre partenaire Intermarché. Nous profitons toujours des invendus de l'Épicerie Solidaire EPIVAL et parfois des invendus des boulangeries valentinoises par le biais des maraudes de la Croix Rouge. Il arrive aussi que des producteurs de fruits et légumes viennent nous déposer une partie de leurs invendus.

Les partenaires nous permettent de multiplier les actions. Parmi ceux-ci nous pouvons évoquer le service « Centre de Santé » du Diaconat, le planning Familial, la piscine municipale de la ville de Valence, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Proximité, Unis-Cité, la Médiathèque, le Festival Wall & Love.

Cette année 3 Conseils de Vie Sociale (CVS) ont permis à 98 résidents de prendre la parole afin d'améliorer le cadre de vie de notre Habitat Jeune.

Y ont été abordés les questions du bien vivre ensemble, la sécurité incendie, le planning des animations et la définition du CVS pour que chacun puisse comprendre et s'approprier ce lieu d'échange et de développement personnel et collectif.



◆ La Santé :

Différents thèmes ont été abordés : sexualité féminine, relations humaines/sexualité, précarité menstruelle, auto-défense, santé mentale, aquaphobie ...

Des ateliers relations humaines/sexualité sont proposés de façon épisodique aux mineurs nouvellement accueillis. Il est nécessaire de prendre un temps régulier avec chacun pour expliquer les codes sociaux de la France.

19 ateliers pour 105 participations

◆ L'Emploi :

7 ateliers, 45 bénéficiaires.

Travailler un CV, une lettre de motivation mais aussi le lien avec les employeurs, connaître le territoire et les emplois porteurs et enfin faire le choix d'être parrainé pour comprendre les rouages de la vie sociale et professionnelle.



◆ L'Alimentation :

Partager des repas avec d'autres est un excellent moyen de réduire le stress, de renforcer l'estime de soi et d'améliorer les liens sociaux. C'est aussi l'importance de se connecter avec d'autres personnes, de rompre l'isolement.



Cela permet de ralentir et de s'accorder une pause.

C'est aussi manger plus sainement.

De la découverte de produits spécifiques de notre territoire comme la châtaigne ou la découverte d'une culture lointaine comme le Bangladesh, la dégustation d'un barbecue ou la fabrication de glaces avec la Maison de l'Automne, c'est la rencontre et le partage, qui sont spécifiques dans ces animations.



*Chaque semaine des congés scolaires, 2 petits déjeuners sont proposés.
36 temps forts ont permis à 357 jeunes de partager ces moments conviviaux.*

◆ *Sorties/Culture :*



Nous profitons des animations que nous offrent les communes du territoire pour organiser des sorties : concerts, fête de la musique, festivals

6 sorties pour 37 participants

Mais aussi des sorties plaisirs : bowling, mer, rivière : 3 sorties pour 38 jeunes



◆ *Film/Débat :*

Initié par Unis-Cité et leurs volontaires en services civiques : 57 résidents ont pu voir au total 5 films choisis afin de débattre sur des sujets de sociétés.

◆ *Temps forts :*

Point d'orgue de la Résidence Rochecolombe et très attendus de tous : les fêtes, moments absolus de partages et de convivialité.

Fête de fin d'année, fête de l'été et cette année le finissage du Festival « Wall & Love » ont réunis 148 résidents.



◆ *Temps conviviaux :*

Moments plus informels et tout aussi porteurs de liens, ce sont des temps organisés par l'équipe éducative en fin de journée en semaine pour renforcer les liens éducatifs par la pétanque, les jeux de sociétés, jeux de comptoirs ...

18 rencontres pour 67 résidents.

◆ Artistique :

Les ateliers artistiques ont pour but de permettre à toutes personnes d'avoir une culture personnelle riche tout au long de leur parcours.

L'art est un moyen d'expression, à travers lui, la personne exprime ses émotions et développe son imaginaire. L'atelier est un lieu de rencontres et d'échanges entre tous. Chacun apprend à interagir avec les autres et avec lui-même afin de mieux se comprendre.

Graffiti, danse et couture pour 10 ateliers et 29 participants.

◆ Focus sur Wall and Love



Fin Aout 2023, dans le cadre du Festival Wall and Love, événement imaginé et conçu par une association locale de graffiti artistes issue du collectif Sorry Graffiti, la Résidence Rochecolombe s'est portée volontaire pour qu'une œuvre recouvre le bâtiment sur les 6 fresques réalisées sur des lieux de la ville de Valence.

Fruit d'une réflexion longue de plusieurs années, ce projet est l'aboutissement d'une volonté de rajeunir l'image de la Résidence afin de la mettre en phase avec un caractère dynamique, jeune et plein d'espoir.

C'est ainsi que Heng, graffeur marseillais, a réalisé cette œuvre d'art sur la façade droite du bâtiment (48 rue Amblard).

En parallèle, SOWAN, membre du collectif Sorry Graffiti a réalisé un ensemble de 10 panneaux avec des jeunes de la Résidence sur la même thématique que Heng. Le résultat, visible sur les grilles extérieures de la Résidence, est splendide.

Cette semaine a été riche en rencontre pour tout le monde et en découverte dans le domaine artistique.

Le 31 aout, une soirée vernissage a été organisée dans nos jardins afin de clôturer cet événement qui va laisser des traces sur nos murs et dans nos mémoires.

◆ Code de la route :

De plus en plus de résidents passent leur permis de conduire. Nous les accompagnons par des entrainements au code de la route les mardis en soirée. 42 séances avec 2 à 8 jeunes présents.

Nous notons de réels progrès au fil des séances. Un livre du code de la route écrit en FALC (Facile à Lire et A Comprendre) est proposé au public ayant des difficultés de compréhension en langue française.

Actions	Nombre de Séances en 2023	Participation	
		Moyenne Par séance	A l'année
CVS	3	33	98
Santé	19	5.5	105
Emploi	7	7.5	45
Alimentation	36	10	357
Distribution Alimentaire	43	13	559
Sorties	3	12.6	38
Culturel	6	6.1	37
Films / Débats	5	11.4	57
Temps Forts	3	49.3	148
Temps Conviviaux	18	3.72	67
Artistique	10	2.9	29
Code de la route	42	5	210

3.6 Les perspectives 2024

En 2024, nous avons à cœur de mener différents projets :

- ➔ Développer un projet qui mobilise les jeunes pendant l'été (activité créative et artistique sur le modèle du festival Wall and Love)
- ➔ Sensibiliser les jeunes à la préservation des énergies, aux gestes simples du quotidien et aux questions environnementales (mise en place d'un compost)
- ➔ Travailler la question de la santé mentale avec l'atelier « Sur le Fil » (théâtre et psychologie) ainsi que le travail sur les addictions qui commencera début 2024
- ➔ Faire perdurer les partenariats existants (ateliers santé, ciné-débats, ateliers alimentation)
- ➔ Continuer de rénover certaines parties de la Résidence (cuisines, étages, studios)



RÉSIDENCE ROCHECOLOMBE

HABITAT JEUNES - FJT
RÉSIDENCE SOCIALE

54 rue Amblard
26000 VALENCE

Tél. 04 75 78 29 00

E-mail residence-rochecolombe@diaconat26-07.org

diaconat26-07.org